



Communiqué de presse - 9 juin 2022

**Le CCCA-BTP lance le « Pass jeune apprentissage BTP »**

**Un coup de pouce financier aux jeunes  
en formation dans les métiers du BTP**

**Un appel à candidatures organisé  
à l'attention des organismes de formation aux métiers du BTP**

Le CCCA-BTP lance un nouvel appel à candidatures à l'attention de l'ensemble des organismes de formation aux métiers du BTP : le « Pass jeune apprentissage BTP ».

Mené à titre d'expérimentation jusqu'en juin 2023, ce dispositif a un double objectif :

- donner un coup de pouce aux jeunes, en formation par l'apprentissage aux métiers du BTP, bienvenu dans le contexte actuel économique d'inflation pour nombre de familles ;
- renforcer auprès des jeunes l'attractivité des métiers du BTP et l'excellence des parcours de formation pour s'y former, en particulier l'apprentissage, dans un secteur de la construction en quête de nouveaux talents et qui offre de nombreuses et riches perspectives professionnelles.

**Une aide financière de 100 € par apprenti**

Ce coup de pouce se matérialise par une aide financière de 100 € par apprenti. Cette aide est réservée à tous les jeunes entrant en première année d'apprentissage dans un métier du BTP en niveau 3 (CAP), niveau 4 (bac pro, BP) et niveau 5 (BTS) et dans une entreprise de la filière, avec un contrat signé et une période d'essai validée. Elle est étendue aux jeunes entrant en deuxième année et plus, de niveaux 3, 4 et 5, sans rupture ou abandon de contrat à l'issue de leur première année.

**Près de 86 000 apprentis de niveaux 3, 4 et 5 en formation dans les métiers du BTP sont potentiellement concernés par le « Pass jeunes apprentissage BTP ».** (*Chiffres CCCA-BTP rentrée 2021-2022*)

**Le dispositif est déployé à travers un appel à candidatures, auquel l'ensemble des organismes de formation aux métiers du BTP peuvent répondre, selon un calendrier mensuel jusqu'au mois de juin 2023, sur la plateforme dédiée du CCCA-BTP : [appels-a-projets-cccabtp.fr](https://appels-a-projets-cccabtp.fr).**

Les dossiers peuvent être déposés à tout moment sur le site.

L'appel à candidatures « Pass jeune apprentissage BTP » s'inscrit dans le cadre de l'ambitieux programme d'appels à projets et d'appels à candidatures organisé par le CCCA-BTP, doté pour cette seule année 2022 d'un budget de 45 M€, pour financer des expérimentations et des innovations portées par les organismes de formation aux métiers du bâtiment et des travaux publics et en assurer le déploiement.



**Le CCCA-BTP (Comité de concertation et de coordination de l'apprentissage du bâtiment et des travaux publics)**, est une association nationale, professionnelle et à gouvernance paritaire des branches du bâtiment et des travaux publics. Il est chargé de mettre en œuvre la politique de formation professionnelle initiale aux métiers de la construction par l'apprentissage définie par les partenaires sociaux du BTP. Le CCCA-BTP développe depuis près de 80 ans une solide expertise de la pédagogie de l'alternance. Outil des branches du bâtiment et des travaux publics, le CCCA-BTP est un accélérateur d'innovation dans la formation aux métiers du BTP et un interlocuteur privilégié des organismes de formation aux métiers du BTP. Grâce à son offre de services, le CCCA-BTP les accompagne pour leur permettre d'anticiper les évolutions, gagner en attractivité, assurer le développement de leur activité, optimiser leur performance et garantir une haute qualité pédagogique. Le CCCA-BTP, qui fait de l'innovation un marqueur fort de son action, soutient les expérimentations et les projets innovants avec des appels à projets, conçoit les ressources et outils pédagogiques adaptés à la montée en compétences des apprentis, aux nouvelles formes d'apprentissage (réalité virtuelle et augmentée, formation à distance, hybridation des compétences) et aux besoins des entreprises. Il a créé l'accélérateur pédagogique du BTP, laboratoire unique en France, qui vise à partager, tester, expérimenter et déployer les innovations pédagogiques au profit des organismes de formation par apprentissage aux métiers du BTP de demain. Il a également créé WinLab', incubateur et éclaireur de tendances, pour imaginer les formations aux métiers du BTP de demain.

>> [ccca-btp.fr](http://ccca-btp.fr) | f : [3cabtp](https://www.facebook.com/3cabtp) | [@3cabtp](https://www.instagram.com/3cabtp) | Y : [3cabtp](https://www.youtube.com/3cabtp) | in : [3cabtp](https://www.linkedin.com/company/3cabtp) | [laconstruction.fr](http://laconstruction.fr) | [winlab-cccabtp.com](http://winlab-cccabtp.com)

**Service de presse du CCCA-BTP** : Patricia Desmerger - Campagne  
06 07 47 34 77 • 01 42 02 45 44 • [patricia.desmerger@orange.fr](mailto:patricia.desmerger@orange.fr)  
[@patdesmerger](https://www.facebook.com/patdesmerger) • f : [campagne-presse](https://www.facebook.com/campagne-presse) • in : [fr.linkedin.com/in/patdesmerger](https://www.linkedin.com/in/patdesmerger)